

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 110/SPCG rapportant l'arrêté n°1200 du août 1964 octroyant uné aide financière à la Compagnie « Air Djibouti ».

n° 110/SPCG

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
27 décembre 1968

Numéro JO
n° 1 du 10/01/1968

Date du numéro
10 janvier 1968

TEXTE INTÉGRAL

Est abrogé pour compter du 1er janvier 1968 l'arrêté n° 1200 « Air Djibouti ».